

Paris, le 20 février 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

CNP ASSURANCES ET LE GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE ONT FINALISÉ LE RACHAT DES 49,9 % D'ECUREUIL VIE

CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne ont finalisé le 20 février l'achat par CNP Assurances des 49,9 % d'Ecureuil Vie détenus par le Groupe Caisse d'Épargne. Cette opération envisagée par le protocole d'accord de sortie de la Caisse des Dépôts et Consignations du capital de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE)¹, s'est conclue conformément aux accords entre CNP Assurances et la CNCE autorisés les 14 septembre 2006² et 10 octobre 2006³.

Le prix de 1 406 millions d'euros a été ajusté, conformément au dispositif annoncé pour tenir compte des conséquences sur l'ANR de l'évolution des marchés financiers. Ce calcul opéré à la date du 16 février conduit à une fixation du prix d'acquisition final à 1 404,782 millions d'euros.

CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne continueront le développement de solutions innovantes d'assurances de personnes à travers les produits Ecureuil Vie. Les partenaires prévoient la création d'une structure commune d'animation et de soutien aux réseaux des Caisses d'Épargne dont l'objet est de favoriser la vente de produits Ecureuil Vie.

Groupe Caisse d'Épargne

Contact presse

Marc Cogrel

☎ 01 58 40 47 81

E-mail : presse@cnce.caisse-epargne.fr

CNP Assurances

Contact presse

Sophie Messenger

☎ 01 42 18 86 51

E-mail : servicepresse@cnp.fr

Contact Investisseurs et Analystes :

Brigitte MOLKHOU

☎ 01 42 18 77 27

E-mail : infofi@cnp.fr

¹ Communiqué CNCE du 6 juin 2006 ; communiqué CNP Assurances du 6 juin 2006

² Communiqué CNCE du 14 septembre 2006

³ Communiqué CNP Assurances du 10 octobre 2006